



La Brève du DAC de la Nièvre



Sur le territoire

Bilan de la CPTS Nevers Sud-Nivernais : 1 an après !



Dans notre Brève n°6 nous vous avons présenté la CPTS Nevers Sud-Nivernais et notamment les six axes stratégiques définissant son projet. Nous vous proposons ici un premier bilan de ses actions engagées au bout d'une première année d'exercice.

Ce bilan est plus que positif : lors du dialogue de gestion le 24 octobre 2023, 93 indicateurs sur 102 ont été atteints, soit 96% des objectifs.

Les 6 missions majeures de la CPTS NSN :

- 1 - Actions en faveur de l'amélioration de l'accès aux soins,
- 2 - Actions en faveur de l'organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient,
- 3 - Actions en faveur du développement de la prévention,
- 4 - Accompagnement des professionnels de santé du territoire,
- 5 - Mission dédiée à la réponse aux crises sanitaires graves,
- 6 - Qualité et pertinence des soins.

L'avancé sur les axes stratégiques travaillés par missions :

- 1 - Création de l'équipe territoriale pour « faciliter l'accès à un médecin traitant » ; recours à la télémedecine ; mise en place d'un protocole de coopération interprofessionnelle sur la prise en charge de la cystite ; accompagnement aux formations IPA (Infirmier en Pratique Avancée) et AM (Assistant Médical) ;
- 2 - Réalisation d'un parcours « onco-dermatologie » ; édition d'un protocole de remplacement de spécialités pharmaceutiques

en rupture d'approvisionnement ; promotion de « Mon Espace Santé » ; annuaire des MSS (Messageries Sécurisées de Santé) actives sur le territoire ;

3 - Actions pour la prise en charge de l'obésité ; dépistage des troubles oculaires chez les jeunes enfants ; promotion de la santé auprès des gens du voyage avec un accompagnement nutritionnel ; ressource documentaire « Prévention du tabagisme » disponible sur le site internet de la CPTS ;

4 - Formation de professionnels à l'Education Thérapeutique du Patient « ETP » ; recensement des besoins en formation des professionnels de santé et accompagnement en formation ; création d'un espace internet dédié à l'accueil des professionnels de santé sur le territoire ;

5 - Création d'un Plan de réponse à une Situation Sanitaire Exceptionnelle ;

6 - Mise en place d'un groupe pluriprofessionnel d'analyse de pratiques ; création de la Charte de la CPTS ; constitution d'une équipe salariée au sein de la CPTS ; mise à disposition du Comité d'Entreprise HelloCSE.

Action ciblée sur la télémedecine en développement :

Dans le cadre du recours à la télémedecine, la CPTS NSN a fait l'acquisition de 9 malles connectées. Utilisées tout d'abord par des infirmiers du territoire formés à leur usage, elles seront mises à disposition des professionnels du territoire dans un second temps. Ces malles contribuent à la diminution de la charge de travail des médecins et visent l'amélioration de l'accès à des expertises via la réalisation d'examens spécifiques : un électrocardiogramme (ECG)



Mouvements des pros

Le Dr Patrick Gautheron de Fourchambault est suspendu depuis le 1^{er} janvier 2024 pour une durée d'un an.

Formation



Surpoids et obésité de l'enfant et de l'adolescent

Prévenir, repérer, accompagner

Objectifs :

- Réaliser le (ou contribuer au) dépistage et annoncer un surpoids chez l'enfant/adolescent,
 - Faire l'évaluation initiale et multidimensionnelle de la situation d'un enfant/adolescent en situation de surpoids ou d'obésité,
 - Organiser la stratégie de prise en charge,
 - Assurer la coordination des différents acteurs au sein du parcours de soin selon les ressources locales.
- Cette formation pluri-professionnelle est ouverte aux professionnels de santé (ou en lien avec la santé) concernés par l'obésité pédiatrique.

Session 1 : 07/03 et 04/04/24 (Besançon) - Session 2 : 21/03 et 11/04/24 (Joigny) - Session 3 : 23/05 et 30/05/24 (Charolles) - Session 4 : 07/11 et 05/12/24 (Aire Urbaine Nord Franche-Comté) - Session 5 : 21/11 et 12/12/24 (Dijon) - Session Virtuelle les matins : 19/09, 26/09, 3/10 et 10/10/2

Nombre de places limité à 30 par session - Date limite de retour du bulletin : 10 jours avant le début de la session choisie

TARIFS - INSCRIPTIONS - RENSEIGNEMENTS :

03 81 21 90 02 – 09 86 73 44 90
coordination@reppopbfc.fr
www.reppop-bfc.com



interprété en moins de 5 minutes par un cardiologue de la Salpêtrière ; un holter ECG ; un appareil tensionnel ; un examen des yeux et de l'audition ; un examen dermatologique ; la détection des apnées du sommeil. Les informations récoltées sont ensuite transmises à des spécialistes. L'ensemble des résultats est envoyé au médecin prescripteur qui se charge de donner les résultats à son patient.



Devenir assistant médical

Si un médecin souhaite travailler avec un assistant médical, il peut inscrire son futur assistant médical à la formation proposée par la CPTS NSN sur Nevers. Pour cela le professionnel devra, dans un premier temps, recruter la personne qui deviendra son assistant puis l'inscrire à la formation. Une aide financière peut être allouée par la CPAM au médecin afin qu'il puisse recruter un assistant médical. Le prérequis du candidat est à minimum un niveau BAC, si la personne choisie possède un diplôme de soignant (infirmier, auxiliaire de puériculture...), sa formation sera plus courte. Rappelons qu'un assistant médical permet d'accroître la patientèle d'environ 10%, ce qui est un atout non négligeable dans un contexte de pénurie médicale.

Nouveauté : une infirmière facilitant la recherche de médecin traitant

Depuis octobre 2023 la CPTS Nevers Sud-Nivernais s'est dotée d'une infirmière supplémentaire afin de renforcer son équipe dans le cadre de sa mission d'accès aux soins. Elle veille à faciliter la recherche de médecin traitant pour les patients en ALD habitant le territoire de la CPTS NSN. Elle rencontre ainsi les patients dans des lieux prédéfinis (ex : le centre de santé de Nevers, la MSP d'Imphy, la mairie de Dornes, ...). Après une évaluation globale du patient, elle regroupe les informations médicales dans le Dossier Médical Partagé (« mon espace santé ») et se met en quête d'un médecin acceptant le patient dans sa patientèle. Seul un acteur de santé est habilité à faire appel à la CPTS NSN dans cette recherche de médecin traitant.

Soirée débat : « La fin de vie parlons-en » organisée dans la Nièvre

Le 12 décembre dernier, Emeraude 58 a répondu à l'invitation de Mme Perrine Goulet, Députée de la Nièvre, qui a organisé une soirée débat sur le thème de la fin de vie afin de présenter dans les grandes lignes le projet de loi à venir. Dans le but d'apporter un éclairage le plus précis possible aux personnes présentes, la Députée était accompagnée d'Olivier Falorni, Député de Charente-Maritime et Président de la mission d'évaluation de la loi Claeys-Leonetti.



Cette soirée a permis de débattre sur la loi Claeys-Leonetti existante et sur le projet de loi relatif à l'aide active à mourir qui sera étudié début 2024. Ce dernier s'appuie sur 3 piliers :

- Le respect des droits du malade, notamment par l'information sur les directives anticipées et la personne de confiance ;
- Le développement des soins palliatifs pour répondre à l'ensemble des besoins et la formation des professionnels ;
- Un droit d'accès à l'aide active à mourir dans un cadre qui sera reprecisé.

20 ans pour l'hôpital Pierre Bérégovoy

Le 11 décembre dernier l'Hôpital Pierre Bérégovoy (CHAN) organisait une soirée pour fêter ses 20 ans.

Cette soirée a permis de revenir sur l'évolution du Centre Hospitalier avec le déménagement du site Colbert à l'Hôpital Pierre Bérégovoy en mars 2003 favorisant une augmentation de la surface et du nombre de lits ainsi qu'une meilleure accessibilité du site situé en périphérie de Nevers.

Au cours de ses 20 ans l'hôpital n'a cessé d'investir : il possède notamment un plateau technique de très bonne qualité avec deux IRM, un scanner de dernière génération, une salle nature en obstétrique et un hélicoptère qui permet des actions rapides du SAMU sur l'ensemble du département, un terrain de 10 hectares vient d'être acquis à côté de l'hôpital pour permettre son agrandissement. Cependant l'Hôpital, à l'instar des acteurs du territoire, souffre de la démographie médicale qui l'empêche de fonctionner au maximum de ses capacités.



C'est pourquoi différents projets sont en cours d'étude afin de redynamiser l'hôpital, tels la création de filières avec le CHU de Dijon afin d'améliorer l'attractivité.

